

*Le budget—M. Caccia*

donnent cependant au gouvernement l'occasion de s'attaquer aux six causes structurelles de l'inflation.

En imposant de tels contrôles, le gouvernement trahit les Canadiens. Il supprime aux salariés et aux patrons le droit de se rencontrer et de traiter en égaux. Il n'utilise pas son temps à des choses importantes et bien connues. Le présent budget ressemble en tous points au budget de John Turner. Il ne contient rien que des platitudes de fonctionnaires qui tentent de prouver certaines théories jugées mauvaises il y a 30 ans. Le budget ne peut être appuyé par les gens qui croient dans la croissance et le parti conservateur s'est bien expliqué là-dessus aujourd'hui; dans les termes de notre chef: c'est le parti de l'expansion au Canada.

**M. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur l'Orateur, il y a environ 12 jours, le premier jour de ce débat, le député de Vaudreuil (M. Herbert) a fait une observation fort juste. Il a déclaré que la position du parti conservateur à l'égard du présent budget était tout à fait contradictoire, en ce sens qu'il réclamait du gouvernement de réduire les dépenses, les impôts et le déficit tout en stimulant la croissance à un rythme plus rapide et en créant des emplois. Lorsqu'on a demandé au député de York-Simcoe (M. Stevens) d'expliquer comment on pouvait accomplir un tel exploit, il a répondu que c'était parce que le secteur privé allait avoir une chance. Même la Chambre de Commerce du Canada ne souscrirait pas à une telle sottise.

Dans son mémoire soumis au gouvernement avant le budget, la Chambre de Commerce du Canada a déclaré qu'elle estimait nécessaire d'injecter dans l'économie certains stimulants afin d'atténuer le chômage, que les impôts devraient être réduits pour stimuler les investissements. Toutefois, la Chambre a nettement reconnu qu'un dégrèvement de ce genre réduirait les recettes du gouvernement et ajouterait au déficit de trésorerie prévu pour l'année courante. La Chambre a affirmé que le coût de cette proposition ne devrait pas dépasser celui de l'an dernier qui était de 5.5 milliards de dollars. Le besoin réel de trésorerie était de près de un milliard inférieur à celui de l'an dernier et les experts du gouvernement comptent que le niveau sera à peu près le même cette année, c'est-à-dire bien inférieur au montant maximum indiqué par la Chambre de Commerce.

● (2130)

Dans son discours, le député de York-Simcoe a prétendu que les déficits accumulés du gouvernement atteindraient environ 11.5 milliards d'ici la fin de l'année. D'après ses remarques, on peut supposer qu'il a tiré cette conclusion en analysant les comptes nationaux. De fait, monsieur l'Orateur, le déficit net depuis l'année 1968-1969 jusqu'à celui prévu pour l'année financière en cours atteint 7.7 milliards, ce qui signifie une différence, un écart ou une erreur de près de 4 milliards de dollars commise par le critique financier du parti conservateur.

Je vous demande, monsieur l'Orateur, quelle sorte de chef et quelle sorte d'influence ce parti escompte-t-il avoir aux yeux des Canadiens, quand son critique en matière de finances commet une erreur de calcul de 4 milliards de dollars au cours d'une importante intervention dans le cadre du présent débat? Si je puis me permettre d'exprimer un souhait, monsieur l'Orateur, c'est qu'on nous ramène au plus tôt le député de Don Valley (M. Gillies); nous le verrions avec joie reprendre son poste. Le plus grand reproche que l'on ait pu faire à ce dernier, c'est de se contredire une fois tous les six mois, mais il n'a certes jamais commis d'erreur de cette envergure.

Le député de York-Simcoe s'est plaint que, depuis 1968, la proportion dans laquelle les impôts directs des particu-

liers entrent dans la composition de l'ensemble des recettes du gouvernement fédéral soit passée de 34 à près de 53 p. 100, tandis que celle des impôts des sociétés se maintient constamment à 15 p. 100. On doit faire remarquer ici que les chiffres du député sont encore une fois erronés. Il a comparé la proportion des recettes provenant de l'impôt des particuliers en 1968 établie sur une base budgétaire avec celle des recettes anticipées pour l'année en cours établie sur la base des comptes nationaux, ce qui revient, bien sûr, monsieur l'Orateur, à comparer des pommes avec des oranges, chose que le député de York-Simcoe fait fréquemment.

D'après les comptes nationaux, les impôts directs des particuliers représentaient environ 40 p. 100 du total des recettes fédérales en 1968, et non 34 p. 100. On prévoit qu'ils représenteront environ 53 p. 100 de ces recettes pour l'année financière en cours.

Bien que le député de York-Simcoe condamne l'augmentation des dépenses fédérales depuis quelques années et l'importance des déficits fédéraux, il trouve commode de passer sous silence qu'il se passe peu de jours à la Chambre des communes sans qu'un député du parti conservateur ne presse le gouvernement d'accroître ses dépenses pour tel ou tel programme—parfois des dépenses de plusieurs dizaines de milliers de dollars—ou ne s'oppose à la hausse des tarifs des services publics ou aux réductions de subventions visant à diminuer le déficit du Trésor.

Le grand critique financier du parti conservateur oublie un autre fait encore plus fondamental, savoir que la hausse, importante, il est vrai, des dépenses du gouvernement depuis quelques années résulte principalement des deux facteurs suivants: premièrement, l'effet de l'inflation sur le coût des biens et des services fournis par le gouvernement; deuxièmement, l'accroissement des dépenses effectuées par le gouvernement pour aider les Canadiens à supporter les effets néfastes de l'inflation et de la récession.

Le député de York-Simcoe a accusé le ministre des Finances (M. Macdonald) et le président du Conseil de la Trésor (M. Chrétien) d'escroquerie, de falsification de la comptabilité...

**Des voix:** Bravo!

**M. Paproski:** C'est ce que vous avez dit de mieux de toute la soirée.

**M. Caccia:** ... d'avoir falsifié les dépenses et ainsi de suite. Il s'est plaint de ce que le budget principal des dépenses déposé plus tôt dans l'année prévoie des dépenses pour les Postes de 981 millions de dollars en 1975-1976, alors que les documents budgétaires déposés par le ministre des Finances fixent les dépenses l'an dernier à seulement 901 millions. Comme la hausse des dépenses aux Postes prévue dans les prévisions budgétaires pour l'année en cours serait de beaucoup plus élevée comparée aux dépenses réelles l'an dernier, par opposition aux prévisions dans le budget principal, le député a proposé de supprimer 95 millions de dollars du montant global prévu pour l'année en cours. Le député a toutefois négligé de tenir compte d'un fait tout simple, la longue grève que les postiers ont faite l'année dernière; à cause d'elle, les dépenses ont été nettement inférieures aux prévisions budgétaires. Je suis sûr que même le député de York-Simcoe ne préconiserait pas ce moyen pour réduire les dépenses.

Le même député prétend qu'en raison d'autres différences analogues qui existent entre les prévisions du budget principal des dépenses de décembre 1975 et les prévisions préliminaires des documents budgétaires, on pourrait éco-